

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 88-1435/CAB portant exoné- ration de matériel médical pour l'Hôpital général Peltier

n° 88-1435/CAB

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
12 décembre 1988

Numéro JO
n° 24 du 31/12/1988

Date du numéro
31 décembre 1988

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est exonéré des taxes et surtaxes d'importation le matériel médical suivant, don du Rotary Club de Djibouti un appareil nutritif plus climatiseur de la Société d'Etude et de Commercialisation (SEC) d'une valeur de 13 000 FF destiné à l'Hôpital général Peltier.